

● (1430)

Sur certains points, madame le Président, nous ne sommes pas d'accord. Nous sommes conscients que l'Amérique centrale revêt une importance stratégique pour les États-Unis mais nous ne sommes pas nécessairement d'accord sur les moyens qu'emploient les États-Unis pour s'assurer qu'elle demeure dans la sphère d'influence, dirais-je des démocraties plutôt que du camp communiste. A ce propos, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a plusieurs fois fait remarquer que les problèmes sont d'ordres social et économique plutôt que militaire. Voilà la position du gouvernement.

Mlle Jewett: Avec cette longue réponse, madame le Président, le premier ministre continue d'émettre à l'intention des Canadiens deux signaux différents. D'une part, le secrétaire d'État aux Nations Unies...

Mme le Président: A l'ordre. A l'ordre, je vous prie! Aujourd'hui, la période des questions a fort mal débuté. Les questions sont beaucoup trop longues. Sauf erreur, l'honorable représentante s'apprête à répéter les propos du premier ministre. J'aimerais qu'elle formule directement sa question.

Mlle Jewett: Je trouve que c'est injuste, madame le Président, car ma question a été fort brève.

Des voix: Oh, oh!

LA POSITION CANADIENNE

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, le premier ministre ne trouve-t-il pas qu'il manque un peu de logique lorsque d'une part il déclare aux Nations Unies que le Canada s'oppose à toute intervention militaire, mais qu'il affirme d'autre part qu'une certaine intervention militaire est acceptable pourvu qu'elle serve les intérêts stratégiques des États-Unis?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je vais m'efforcer d'être bref. Je trouve que les deux propositions ne s'excluent pas l'une l'autre. Si, comme nous l'espérons, toute intervention militaire cessait, les États-Unis seraient mal venus d'intervenir militairement, puisque l'on part du principe que les deux parties renoncent à toute intervention militaire. Mais, si toute intervention militaire ne cesse pas, dans ce cas-là nous ne trouvons pas que les États-Unis doivent nécessairement renoncer à intervenir étant donné que l'autre partie continue d'envoyer des armes.

Mlle Jewett: Madame le Président, il faut espérer que c'est ce que le premier ministre dira aux Nations Unies, la prochaine fois.

LES CONFÉRENCES DU GROUPE CONTADORA

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Comme dernière question supplémentaire, madame le Président, je voudrais savoir si le Canada, pourvu qu'il y soit invité, accepterait d'assister en tant qu'observateur aux conférences du groupe Contadora.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je prends note de la question. C'est une possibilité dont j'ai déjà discutée avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. J'en ai parlé à mes homologues au sommet de

Questions orales

Williamsburg. Nos principaux partenaires nous ont assuré qu'ils étaient bien disposés à l'égard des initiatives du groupe Contadora; quant à savoir si nous assisterons à ses conférences à titre d'observateur, je dois dire que je n'ai pas encore reçu de réponse à ce sujet ni du ministre ni du ministère.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LA RECOMMANDATION D'ABANDONNER LE PROGRAMME

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et porte sur le Programme énergétique national déposé à l'occasion du budget du 28 octobre 1980. Hier, l'Institut de recherche C.D. Howe a publié une étude qui confirme que, comme il est généralement et même unanimement admis, le Programme énergétique national a été désastreux pour l'économie canadienne ayant coûté des millions de dollars et entraîné la perte de milliers d'emplois. L'étude conclut que le programme doit être abandonné et qu'un groupe d'étude parlementaire doit réévaluer les objectifs énergétiques du Canada. Le ministre est-il prêt à accepter les recommandations de cet organisme indépendant, à admettre l'échec du programme et à confier à un groupe de travail le mandat de faire rapport rapidement à la Chambre afin qu'elle puisse élaborer une nouvelle politique plus appropriée?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, d'abord le député s'appuie sur un rapport rédigé par deux chercheurs. En second lieu, je le prie de lire lui-même le rapport. Car le rapport ne dit pas ce que le député lui fait dire. En troisième lieu, je rappelle au député que le Programme énergétique national a subi de nombreux changements depuis 1980 pour tenir compte de l'évolution de la situation dans le secteur du pétrole et du gaz. J'ai annoncé quelques changements dans mon dernier budget et d'autres avaient déjà été annoncées au moment où fut signée l'entente avec l'Alberta en septembre 1981. D'autres changements ont eu lieu dans l'intervalle à l'occasion d'exposés budgétaires. Le programme a donc fait l'objet d'une révision permanente et nous n'avons jamais refusé de faire les ajustements qui s'imposaient.

Au contraire, je dirai même que la situation au Canada, par comparaison avec celle qui existe aux États-Unis par exemple, est excellente à l'heure actuelle. Je pourrais mentionner beaucoup de sociétés étrangères qui ont décidé d'investir ou d'accroître leurs investissements au Canada plutôt qu'aux États-Unis.

M. Andre: Madame le Président, la réponse du ministre révèle jusqu'à quel point ce groupe d'étude est nécessaire puisque le ministre n'est plus en contact avec la réalité. Le rapport affirme que le Programme énergétique national n'a pas favorisé le canadienisation. Plutôt le contraire. On y dit qu'il n'a pas assuré non plus une forme d'imposition plus équitable. Tout au contraire. Enfin on précise que à la suite de ce programme l'objectif de l'autosuffisance sera repoussé jusqu'au vingt et unième siècle, si nous parvenons à sortir de la récession actuelle.